

Epreuve - Matière : 101 - 7279 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Questions :

Question 1 : La CVEC est la Contribution à la Vie étudiante et de Campus. Elle représente une part des frais d'inscription universitaire et sert à financer des projets destinés au bien-être des étudiants. Des appels à projet CVEC sont lancés régulièrement et peuvent concerner les bibliothèques universitaires avec par exemple la création d'un espace détente.

Question 2 : Thèses.fr est un portail en ligne où l'on peut trouver les thèses de doctorats soutenues en France. Les objectifs sont la conservation et la communication de ces documents. Sa gestion est assurée par l'Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur).

Question 3 : Zotero est un logiciel de gestion de références bibliographiques en ligne ouverte (gratuit jusqu'à une limite de mémoire en méga-octets). Le nom signifie "s'exercer". Il permet de se constituer une bibliothèque de notices bibliographiques que l'on peut récupérer sur le web à l'aide d'une application de navigation et de créer une bibliographie sur un logiciel de traitement de texte à l'aide d'un connecteur, en choisissant la norme souhaitée (APA, Vancouver, ...).

Question 4 : Les fonctionnaires ont l'obligation d'obéissance hiérarchique, de discrétion et de réserve. Cette dernière exige de leur part une neutralité dans l'expression de ses opinions politiques ou religieuses afin de respecter la neutralité de l'Etat. En revanche les fonctionnaires disposent de la liberté d'opinion.

Question 5 : Un catalogue collectif est un catalogue qui regroupe dans plusieurs catalogues (méta-catalogue). Par exemple le CCF (Catalogue collectif de France) regroupe le catalogue général de la Bibliothèque Nationale de France, le SUDOC (système universitaire de documentation) ainsi que d'autres catalogues français.

Worldcat est un catalogue mondial qui regroupe de nombreux catalogues de bibliothèques dont celui de la BNF et d'autres bibliothèques nationales dans le monde.

Université Y

Note à l'attention du chef de département.

objet : Mise en place d'un espace dédié aux étudiants en situation de handicap.

Pièce jointe : Planning détaillé

Les universités ont vocation à accueillir des étudiants dans leur diversité. C'est dans le cadre de cette démarche inclusive qu'il a été décidé de doter le SCD d'un espace adapté aux handicaps de toutes natures. Vous trouverez dans cette note mes propositions quant à la préparation de ce projet et sa mise en place.

Afin de mener ce projet de nouvel espace il conviendrait de constituer un groupe de travail (GT) composé de personnes compétentes et motivées. Je pense notamment aux responsables des services aux publics et au responsable des collections. Nous pourrions faire appel également à des partenaires de l'Université, en particulier la mission Handicap, mais aussi le service communication.

Lors des premières séances de ce GT nous devrions effectuer un travail de veille sur la question. Nous pourrions nous référer aux textes de loi dont celui de 2005 (Loi sur le Handicap) ainsi qu'aux recommandations relatives aux établissements recevant du public (ERP). La mission Handicap pourra nous fournir une liste des handicaps rencontrés en fonction des étudiants qu'ils suivent. Nous pourrions constater qu'ils sont très divers et souvent invisibles.

L'organisation de visites d'établissements existants ayant mis en place de tels espaces dédiés sera un plus, en particulier pour les retours d'expérience (benchmark) et d'associations spécialisées. A partir de ces éléments préalables, une réflexion sera menée sur l'emplacement le plus pertinent de cet espace dans la BU, sur le type de mobilier adapté à commander (fauteuils inclinables, coussin de siège, tables réglables en hauteur, ...), sur les aménagements nécessaires pour ce public particulier (bandes podotactiles au sol, longueur des allées, rampes d'accès, alarmes visuelles, ...), sur le type de matériel à acquérir (agrandisseurs d'image, écrans, Pannos.

à intensité réglable, casques anti-bruit, ...) et sur les collections rangées dans cet espace (livres à gros caractères ou en braille, ...).

Des postes informatiques équipés de logiciels spécifiques (synthèse vocale, ...) ainsi que des numériseurs seraient utiles puisqu'ils permettraient aux étudiants de scanner des documents dans le respect de l'exception au droit d'auteur et en autonomie. Mais ceci pourra être inclus dans l'offre de services dédiés, avec le prêt de casques audio ou anti-bruits et le prêt de paravents à placer sur les tables pour s'isoler. Des stylos-scanners peuvent également être envisagés.

Le département collection fera l'acquisition d'ebooks et de périodique numériques pour compléter les documents présents sous forme papier.

Dans le but de répondre au mieux aux besoins de ces étudiants un référent Handicap sera désigné au sein du SCD avec une adresse mail et des cartes de visites dédiées (imprimées en police adaptée aux DYS). Il conviendra de formaliser le fonctionnement de l'espace en rédigeant une charte d'utilisation et éventuellement de mettre à jour le règlement intérieur (par exemple pour accepter les chiens accompagnateurs).

La mise en place d'un tel projet nécessite l'adhésion du personnel et pour cela une formation sera organisée par le référent Handicap pour sensibiliser les agents à ces questions tout en présentant le projet par exemple lors d'une assemblée générale. Le personnel pourra être mobilisé pour suggérer un nom pour cet espace ainsi que pour proposer un logo qui pourra être utilisé pour la signalétique et valoriser les nouveaux services. Des volontaires pourront participer à la cérémonie d'ouverture du nouvel espace.

La service communication de l'Université sera également sollicité pour relayer la campagne de communication de SCD (site internet, réseaux sociaux, affiches, flyers, ...).

Un appel à projet CVEC pourra être lancé pour le financement. Le Comité de direction devra valider le projet avant de pouvoir lancer les commandes (matériel, mobiliers, logiciels, travaux, ...).

Une fermeture partielle de la BU devra être anticipée, par exemple en juillet, après les parties, pour moins impacter les révisions des étudiants. L'installation pourrait se faire entre juillet et début septembre afin que la cérémonie se tienne mi-septembre.

Epreuve - Matière : 101 - 7279

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ce jour-là des ateliers pourront être proposés afin de former les étudiants à l'utilisation des nouveaux matériels après un discours du directeur du SCD. Un livre d'or sera mis à disposition pour recueillir les premières impressions.

Enfin il sera indispensable les mois suivants d'évaluer le dispositif par le biais d'enquêtes et d'entretiens de manière à le faire évoluer dans une démarche qualité. Nous pourrions aussi envisager d'établir une reconnaissance du ministère sous forme d'habilitation ou de labellisation.

Suite à ce projet le SCD pourrait lancer une refonte de son site internet en l'adaptant pour le rendre plus accessible à tous les publics (polices de caractères, mode audio, ...).

Le/la bibliothécaire assistant spécialisé/e

Concours section : BIBAS INTERNE CLASSE NORMALE

Epreuve matière : Cas pratique et questions

N° Anonymat : V260NAT1014203

Nombre de pages : 8

Planning :

Chronologie	Étapes	Moyens humains et matériels
Mars	constitution du GT	Référent, responsables départementaux services et collection
Mars - Avril	benchmark, visites, consultations de partenaires (Mission Handicap, Associations)	Membres du GT
Avril - Mai	Choix de l'espace, du mobilier, matériels, collections, services, nom	Membres du GT (catalogues)
Mai - juin	Validation du CODIR et commandes	budget (CVEC), Projet rédigé
Juin - septembre	Formation du personnel	Amphi (AG), référent
Avril - septembre	communication	Service communication / imprimantes SCD et Ouverture
juillet - mi-septembre	Travaux / mise en place signalétique / Equipement objets exemplification	Société prestataire / fournisseurs magasins / Equipe SIGB
mi-septembre	Cérémonie d'ouverture	Directeur du SCD, personnels volontaires
octobre - décembre	Évaluation	Enquêtes, entretiens (qualitatifs) indicateurs (quantitatifs)
Janvier - Mars 2027	Demande de reconnaissance Rhabilitation / Labellisation	Membres du GT, CODIR

